

## Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

**Rapporteur : M. Jacques SIFFERLIN, Vice-Président**

<b>Présentation</b>	Statut :	Etablissement Public
	Date de création :	Décret de 1955 – SDIS dans sa situation actuelle depuis 1996, départementalisation en 2000
	Siège social :	10 Chemin de la Clairière 25042 Besançon Cedex
<b>Les instances</b>	Nom du Président :	Yannick Dessent
	Nom du Directeur :	Colonel Moreau
	Membres : (institutions)	Communauté d'Agglomération du Grand Besançon Conseil Général du Doubs – CPAM – Communauté de Communes du Larmont, Communauté de Communes du Val de Morteau et des représentants élus pour toutes les communes du Doubs
	Représentants de la C.A.G.B. :	Jacques Henry Bauer - Jacques Sifferlin – Marie-Odile Crabbe-Diawara
<b>Le budget et les moyens</b>	Budget 2004 :	39 999 490 €
	Fonctionnement :	31 382 580 €
	Investissement :	8 616 910 €
	Montant participation C.A.G.B. : Représentant (en %)	En fonctionnement : 6 703 135 €
	Nombre de salariés :	Sapeurs Pompiers Professionnels 363 Sapeurs Pompiers Volontaires 2529 (dont 733 non intégrés) Personnel adm. et techn. 78 + 1 emploi jeune
<b>Objectifs et activités</b>	Objectifs :	Elaboration d'un nouveau schéma d'implantation départementale
	Activités :	Service départemental d'incendie et de secours du Doubs – sapeurs pompiers.

**M. Jacques SIFFERLIN, Vice-Président Délégué a exposé au Conseil de Communauté les activités et les perspectives pour les années à venir du Service Départemental d'Incendie et de Secours.**

Pour extrait conforme,  
Le Président